

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

VOYAGE SCOLAIRE ILE TUDY 2019

Ayant l'opportunité de participer à ce voyage scolaire, je me dois de respecter un certain nombre de règles relatives à la vie en communauté afin de rendre mon séjour inoubliable pour moi et pour les autres!!!

A savoir :

- ✓ Je suis respectueux du matériel (bateaux, paddle, kayak, combinaison notamment), des locaux (chambres et réfectoire) mis à ma disposition et je les rends dans le même état.
- ✓ J'adopte toujours une attitude respectueuse envers mes camarades et les adultes (Professeurs, Moniteurs et Personnel d'entretien) ; je fais des efforts afin de rendre la vie en communauté agréable.
- ✓ Je suis sous la responsabilité des adultes. De fait, je dois bien être à l'écoute des consignes qui me sont données par mes professeurs ou par mes moniteurs et les respecter.
- ✓ Je suis autorisé à utiliser mon téléphone portable entre 18h et 22h (heure de « l'extinction des feux ») excepté au moment du dîner et des temps réservés au travail. Si je suis surpris par un de mes professeurs à l'utiliser en dehors des heures autorisées ou sur un temps non accordé, mon téléphone sera confisqué pour le reste du séjour. **Comme pour tous les autres effets personnels et de valeur, les organisateurs ne sauraient être responsables de : perte, vol ou dégradation.**
- Les élèves ne respectant pas les consignes pourront être amenés à effectuer des travaux d'intérêt général comme débarrasser le réfectoire ou participer au nettoyage de ce dernier.
- Un élève ayant une attitude inacceptable sera passible des sanctions disciplinaires relevant du Règlement Intérieur de l'établissement.

ATTENTION : En signant cette chartre de bonne conduite, je m'engage à respecter l'ensemble des points ci-dessus.

Nom et prénom de l'élève :

Classe :

Signature de l'élève :

signature des parents :